

# SENSIBILISER LES SALARIÉS AUX ADDICTIONS

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS 

Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

## Je suis concerné si...

- je souhaite en place une démarche de prévention des conduites addictives dans mon entreprise.

## OBJECTIFS

- accompagner les entreprises et leurs salariés dans la prévention des conduites addictives au travers de différents modules selon le type de public : salariés, apprentis, usagers des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) - Entreprises Adaptées.

## DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- analyse de la demande de l'entreprise ;
- réalisation de la sensibilisation ;
- mise à disposition de documentation en adéquation avec les addictions.

## PUBLIC

- tout public.

## DURÉE

- 3 heures (salariés) ;
- 2 heures (apprentis et usagers des ADAPEI).

## LIEU

- dans votre entreprise.

## INTERVENANTS

- membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Performance  
professionnels  
Jeux Addictions Travail  
Maladie  
Légal Alcool Produits  
Cannabis risques Illégal  
Consommations  
Réseaux sociaux Dépendance